

LE TEMPS

Neuchâtel 15:31

Dick Marty: «Je suis amer, l'Université ne mérite pas ça»

Par Serge Jubin

Dick Marty renonce à la présidence du Conseil de l'Université de Neuchâtel Trois ans seulement après son arrivée, l'ancien conseiller aux Etats tessinois Dick Marty renonce à la présidence du Conseil de l'Université. Il distille au passage quelques piques

Il dit ne pas avoir claqué la porte. Il n'a simplement pas sollicité de nouveau mandat ou, plus justement, répondu négativement à l'offre de la nouvelle ministre neuchâteloise de l'Education, la socialiste Monika Maire-Hefti. Arrivé en été 2010, l'ancien conseiller aux Etats PLR tessinois Dick Marty n'est déjà plus président du Conseil de l'Université de Neuchâtel. Le personnage, pourtant rompu à la critique et aux situations délicates, est amer.

Le gouvernement neuchâtelois a désigné un nouveau président. Ce ne sera pas le vice-président, le conseiller aux Etats socialiste Didier Berberat, qui dit qu'il aurait «eu du plaisir à assumer la charge», mais a décliné «en raison de mon manque de disponibilité ». Le nouveau président est l'ancien conseiller communal libéral de la Ville de Neuchâtel, Antoine Grandjean.

Officiellement, le renoncement de Dick Marty est dû à l'éloignement entre le Tessin où il vit et Neuchâtel, et à son manque de disponibilité. Dans la discussion, Dick Marty ne peut cacher le malaise qu'il ressent. «J'avais accepté le mandat parce qu'il me ramenait à une période de ma carrière, lorsque j'étais chercheur à l'Institut Max-Planck », à Fribourg-en-Brisgau. Il se spécialisait alors en criminologie avant d'accéder aux postes de procureur, puis de conseiller d'Etat du Tessin.

Or, déplore Dick Marty, le Conseil de l'Université est dépourvu de pouvoir, et «nous avons dû nous occuper d'affaires qui n'avait rien à voir

avec de la recherche, de l'enseignement et une stratégie pour l'institution ». Et d'évoquer les affaires internes qui ont terni l'image de la haute école : d'abord des accusations, sans suite, de malversations financières ; puis, depuis une année, des bisbilles à la faculté des sciences économiques doublées d'accusation de plagiat envers un enseignant. «Je tiens à dire que l'Université de Neuchâtel ne mérite pas cela. L'immense majorité des professeurs et des chercheurs fait un travail admirable. L'acharnement médiatique m'a écoeuré. »

Dick Marty regrette que les autorités, rectorat et pouvoir politique, «n'aient pas eu le courage de prendre les mesures qui s'imposent, rapidement». Il fait référence au plagiat par négligence reproché au professeur Blili. Il ne comprend pas la réaction du rectorat, qui demande sa suspension parce qu'il est engagé dans une société immobilière, alors que la suspension devait être prononcée pour le plagiat. «J'ai découvert cette notion de plagiat par négligence ! Ce n'est pas acceptable. »

Dick Marty s'en prend encore au pouvoir politique neuchâtelois. Il l'a exprimé avec force devant le Sénat de l'Université, en juin. «Ce qui m'inquiète, c'est le peu d'intérêt, voire la désinformation du monde politique par rapport à l'Université. » Il en veut à l'ancien Conseil d'Etat, qui n'a pas pris en compte les besoins financiers de l'Université. «Il est nécessaire de rappeler à la classe politique et à la société neuchâteloise l'importance économique de l'Université, l'extraordinaire plus-value qu'elle apporte en terme de culture et de valeurs humanistes.»

L'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement et d'une nouvelle ministre de l'Education ne l'a-t-elle pas fait changer d'avis ? «C'était un pari sur le futur. J'ai eu une carrière sous haute tension. Mon âge (68 ans, ndlr) et les circonstances m'incitent à faire autre chose. Je ne suis plus disposé à parcourir 710 kilomètres pour m'occuper d'affaires qui ne m'intéressent pas. Il fallait quelqu'un de plus proche de Neuchâtel. »

Malgré le malaise, Dick Mary insiste : « Il faut affirmer haut et fort que, même s'il faut améliorer la gouvernance, l'Université de Neuchâtel ne tremble pas. »